



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2017-2018**

Adopté le 6 février 2018

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement tenue le 21 novembre 2017, à 17 h, au CFP Performance plus, local 314-2.

Sont présents : M. Marc-André Lachaine, M. Sébastien Lamoureux, M^{me} Stéphanie Campeau, M^{me} Marie-Hélène Hynes, M^{me} Johanne Dumouchel, M^{me} Marylène Allain, M^{me} Isabelle Lockhead

Est absent : M. Benoit Gravel

Est invitée : Mme Lucie Bisson

211117-2-1 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h 10.

211117-2-2 Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Lamoureux et secondée par Mme Dumouchel.

211117-2-3 Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2017

Madame Campeau mentionne que les CISSS sont divisés par région et donc, qu'il faudrait ajouter « des Laurentides » lorsqu'il est question du CISSS qui travaille en partenariat avec Performance Plus. En ce sens, Elle demande de remplacer dans les procès-verbaux l'appellation « CISSS » par « CISSSL ».

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Dumouchel et secondée par M. Lamoureux.

En suivi au procès-verbal du 3 octobre 2017, au point 031017-1-8, Rapport annuel du CE 2016-2017, les modifications ont été faites et une nouvelle copie a été envoyée à Mme Campeau pour approbation finale. Il a été publié sur le site web du centre.

Au point 031017-1-13, Autres sujets, il est précisé que le Gala P+ sera le 11 mai 2018 à la Cabane à sucre Lalande.

211117-2-4 Parole à l'assemblée

Il n'y avait personne de présent dans l'assemblée.

211117-2-5 Parole à la direction du centre

2.5.1. État des inscriptions

Cohortes d'octobre

Monsieur Lachaine présente le résultat des entrées en octobre. Il informe les membres du conseil que les deux cohortes de santé (SASI et APES) du mois d'octobre ont débuté malgré le faible nombre d'élèves.

Malgré l'impact négatif sur le budget, la décision de maintenir ouverte ces deux cohortes a été prise pour permettre à ses futurs finissants d'aller combler les nombreux postes vacants dans ce domaine d'activité où il y a pénurie de main d'œuvre et de l'impact sur l'embauche de nos jeunes enseignants.

Cette situation est exceptionnelle et une analyse sera faite pour le maintien ou non du même nombre de cohortes pour 2018-2019.

AEP Commis administratif en établissement de santé et service sociaux

Monsieur Lachaine mentionne que la direction travaille présentement sur le départ d'une cohorte en janvier.

Deux semaines d'entrée en formation ont été prévues pour ajouter du soutien en français et en informatique.

Le CISSSL a été contacté pour trouver une ressource enseignante qui pourra coller la formation au besoin spécifique du milieu. Service Québec a aussi été interpellé pour des références de futurs élèves.

AEP service de garde

Il y a 19 élèves d'inscrits dans le programme AEP service de garde. Une nouvelle enseignante a été embauchée et le cours a débuté le 18 novembre.

2-5.2. Nouvelles du centre

Ajout de ressources à performance Plus

Monsieur Lachaine informe les membres du conseil d'établissement que les directions de centres de formation professionnelle de la CSRDN ont décidé d'ajouter des ressources qui seront financées par le fond centralisé de la FP/FGA.

En lien avec le plan de réussite, la direction de Performance Plus a décidé d'ajouter les ressources suivantes :

- Pour le recrutement :
 - o Il y aura ajout d'une ressource à 40 % qui agira à titre de conseiller en communications (poste combiné avec le CEP à 60 %) pour augmenter la présence sur les médias sociaux. (site Internet, Facebook, Instagram) et l'efficacité.
 - o La conseillère en formation scolaire sera libérée de la tâche de gérer les médias sociaux pour accroître sa présence dans les écoles secondaires.
- Pour la Rétention et la Réussite :
 - o La conseillère en formation scolaire sera présente une journée de plus par semaine pour aller en classe et offrir aux élèves du centre des ateliers sur différents sujets liés aux difficultés d'études, d'organisation ou de gestion du stress.
 - o Le service d'orthopédagogie sera augmenté d'une journée par semaine, pour dépister les difficultés des élèves le plus tôt possible et outiller les enseignants à travailler avec ces élèves.
 - o En MICE, un technicien en FP sera embauché à 5 jours semaine pour assister les enseignants lorsqu'il y a beaucoup d'élèves dans les ateliers, pour mettre à jour et développer certains équipements utilisés par les élèves.

Les ajouts de ressources ont été autorisés par la commission scolaire, jusqu'au 30 juin. La possibilité de poursuivre ces projets en 2018-2019 sera évaluée en mai 2018.

2.5.3. Nouvelles de la commission scolaire

Monsieur Lachaine informa les membres du conseil d'établissement que la commission scolaire travaille présentement, conformément à la nouvelle politique éducative, à l'élaboration du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite).

La commission scolaire a mis sur pieds un comité formé de représentant de tous les membres du personnel et d'un partenaire pour son élaboration. Monsieur Lachaine est le représentant des directions de la FP.

Pour respecter les règles du ministre de l'éducation, la rédaction du PEVR de la commission scolaire doit être terminée pour juin 2018.

En 2018-2019, Le centre devra revoir son plan de réussite et l'arrimer au PEVR de la commission scolaire.

21117-2-9

Convention de gestion

2.6.1 Convention de gestion 2017-2018

Monsieur Lachaine présente la convention de gestion de 2017-2018. Le document doit être adopté par les membres du conseil et envoyé à la direction générale par la suite.

L'adoption de convention de gestion est proposée par M. Lamoureux et secondée par Mme Dumouchel.

211117-2-10 Ventilation des surplus 2016-2017

Madame Lucie Bisson, gestionnaire administrative, présente les résultats financiers pour 2016-2017 et les prévisions pour l'année scolaire 2017-2018.

Résultats financiers pour 2016-2017

Lors du conseil d'établissement du 23 mai 2017, La direction avait annoncé pour l'année scolaire 2016-2017, une prévision de **395 ETP** et un équilibre budgétaire. Finalement, au 30 juin 2017, le centre a terminé avec **397 ETP** et un surplus de 181 900 \$ réparti de la façon suivante :

- 123 500 \$ surplus de fonctionnement;
- 58 400 \$ surplus MAO et AMT.

Madame Bisson explique que :

- **Le surplus de budget de fonctionnement de 123 500 \$** provient en partie d'une allocation supplémentaire pour l'AEP service de garde 2015-2016 qui aurait dû être versée dans le budget de l'année précédente mais qui a été reçue après le 30 juin. De plus, deux dépenses engagées pour la réparation des bureaux en Secrétariat-Comptabilité et pour la peinture des locaux du secteur Santé ont été facturées après le 30 juin de l'année courante.
- En réalité, si ces dépenses et les allocations étaient entrées dans le budget de l'année scolaire 2016-2017, le surplus de fonctionnement aurait été de **53 200 \$**, soit **0,9 % du budget**.
- **Pour le budget AMT**. Puisque les installations du centre sont relativement récentes, que les travaux de peinture pour le maintien des locaux ne font pas partie de l'AMT et qu'il n'y a pas de projets d'aménagement majeurs, le budget d'AMT n'a pu être dépensé en totalité l'an dernier. La direction, a pris la décision d'aider le CEP qui est en implantation de programme en échangeant du budget d'AMT pour du fonctionnement en 2017-2018.
- **Pour le budget MAO**, le 38 300 \$ en surplus est aussi dû à des dépenses engagées pour l'achat de chaises pour les élèves en Secrétariat-Comptabilité et pour un système d'automatisation en MICE qui a été facturé après le 30 juin.
- **Donc**, si les dépenses avaient été amputées dans l'année scolaire prévue, le surplus MAO aurait été de **17 000 \$**.

Prévisions pour l'année scolaire 2017-2018

Pour 2017-2018, en mai dernier, la direction avait présenté au CÉ un budget avec une prévision initiale pour le centre de **434 ETP**. À la fin octobre 2017, madame Bisson présente un budget avec une baisse d'ETP révisée à **387**, soit **47 ETP** de moins.

Cette baisse prévue de **47 ETP** représente une baisse d'allocation de **580 000 \$**. Cependant, des ajustements ont déjà été effectués pour réduire les dépenses.

Madame Bisson présente le travail qui a été fait pour équilibrer le budget :

- Ajustement et ajout des allocations lors de la réception des paramètres 2017-2018, pour le départ de l'AEP service de garde (montant net, après déduction des salaires) et dû à l'échange de budget d'AMT avec le CEP.
- Diminution des dépenses RH pour des heures d'enseignement prévues mais non nécessaires puisque des groupes ont été coupés.

Suite à ces ajustements il restera **67 500 \$** de coupure nette à ajuster dans le budget.

La commission scolaire demande de présenter une nouvelle évaluation des ETP pour le 28 novembre. Suite à cette évaluation, une révision budgétaire complète sera effectuée.

Madame Bisson mentionne qu'elle viendra présenter les résultats de cette révision à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

L'adoption de la ventilation des surplus 2016-2017 est proposée par Mme Dumouchel et secondée par Mme Lockhead.

211117-2-11 Autres sujets

Aucun autre sujet

211117-2-12 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 50, la clôture de la séance est proposée par Madame Allain et secondée par Madame Campeau.